

Remplacement du mazout—Loi

M. le vice-président: Malgré tout le respect qu'elle a pour le député de Burnaby, la présidence n'a pas eu cette impression. Par conséquent, la présidence juge que le député n'a pas à se rétracter. La présidence accorde la parole au député de Burnaby pour qu'il participe au débat.

M. Robinson: Monsieur le Président, à propos du point soulevé par le député de Brampton-Georgetown (M. McDermid), je dirai que si un seul député ministériel voulait bien prendre la parole pour défendre ce projet de loi, je serais prêt à lui céder la parole et écouter très attentivement ce qu'il aurait à dire. C'est avec plaisir que je céderais la parole à tout député ministériel qui serait prêt à défendre ici ce projet de loi. Je serais tout disposé à ce que nous ajournions nos travaux le temps que le député trouve quelqu'un.

M. McDermid: Vous avez la parole. Cédez-la à quelqu'un d'autre.

M. Robinson: Personne ne demande la parole, monsieur le Président.

M. McDermid: Nous ne pouvons prendre la parole puisque vous l'avez. Asseyez-vous et laissez la parole à quelqu'un d'autre.

M. Robinson: Personne n'est prêt à prendre la parole pour défendre ce projet de loi.

M. McDermid: Asseyez-vous et vous verrez bien!

M. Robinson: Ce n'est pas étonnant, monsieur le Président.

M. McDermid: Asseyez-vous!

M. le vice-président: Je demanderais au député de bien vouloir reprendre le débat.

M. McDermid: Asseyez-vous!

M. Robinson: Merci, monsieur le Président. Je suis persuadé que ces députés auront l'occasion lundi . . .

M. Gormley: Nous avons quelqu'un qui demande à prendre la parole.

M. le vice-président: Ai-je raison de croire que le député a terminé son allocution?

Des voix: Bravo!

M. McDermid: Un vrai défi néo-démocrate!

M. le vice-président: La parole est au député de Burnaby.

M. Robinson: Monsieur le Président, ce projet de loi est d'importance capitale pour mes électeurs et les Canadiens en général. En présentant ce projet de loi important, le gouvernement donne préséance aux intérêts des sociétés sur ceux des simples Canadiens. Si le gouvernement voulait vraiment réduire le déficit, il aurait examiné les dons considérables qu'il fait aux compagnies pétrolières au lieu de s'attaquer aux Canadiens qui profitent d'une proposition fort judicieuse en vue de favoriser les économies d'énergie. Les députés ministériels reconnaîtront, j'en suis certain, que ce projet de loi élimine deux mesures très importantes visant à économiser l'énergie, soit le programme canadien de remplacement du pétrole et le programme d'isolation thermique des maisons canadiennes.

Nous nous opposons à ce projet de loi, monsieur le Président et j'appuie la motion de mon collègue, le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy), proposant le renvoi du projet de loi à six mois. S'ils était possible de le renvoyer à six ans ou à six décennies, je serais disposé à proposer cet amendement. Mais tout au moins, un renvoi à six mois donnerait la chance aux Canadiens de faire comprendre aux députés ministériels que le gouvernement ne devrait pas se plier ainsi aux exigences des grandes pétrolières.

Cet important programme institué en 1980 était destiné à fournir une aide financière pour faciliter la conversion des systèmes de chauffage dans les logements, les immeubles commerciaux et industriels afin d'utiliser d'autres formes d'énergie que le pétrole. Les propriétaires transforment leur chauffage au gaz naturel, à l'électricité, au propane, au bois, à l'énergie éolienne ou solaire. Je dois ajouter, monsieur le Président, que dans ma circonscription, celle de Burnaby, en Colombie-Britannique, on a réagi favorablement à ce programme. Nombre de mes électeurs ont profité du fait qu'on peut se faire rembourser jusqu'à concurrence de 50 p. 100 des coûts admissibles du matériel et de la main-d'œuvre pour les travaux de conversion jusqu'à concurrence de \$800. Nous avons été amèrement déçus d'apprendre que le gouvernement entend éliminer cet important programme.

Monsieur le Président, j'ai relu très attentivement tous les discours tenus par les ministériels d'aujourd'hui lors de la campagne électorale. J'ai bien vérifié, mais nulle part dans leurs discours ou dans le pays les députés d'en face ont laissé entendre aux Canadiens qu'ils allaient s'en prendre aux programmes d'économie de l'énergie comme le Programme canadien de remplacement du pétrole et le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes. Non, monsieur le Président, ils n'en ont pas touché un mot à l'électorat.

M. McDermid: Relisez mon discours à ce sujet.

M. Robinson: Le député de Brampton-Georgetown aurait apparemment déclaré à ses électeurs qu'il comptait voter en faveur de la suppression de ces programmes. Monsieur le Président, les électeurs de Brampton-Georgetown qui sont à l'écoute aujourd'hui devraient savoir que leur député souscrit à la suppression de ces programmes importants qui favorisent l'économie de l'énergie.

M. Waddell: C'est incroyable!

M. Robinson: D'autre part, les ministériels ne disent rien au sujet des avantages que reçoivent les sociétés pétrolières multinationales. Il y a notamment le Programme d'encouragements pétroliers que les ministériels ont appuyé dans le passé et qu'ils continueront d'appuyer. Ils se sont rangés du côté des libéraux lorsqu'il s'agit du Programme énergétique national, monsieur le Président.